



Reste mariée 19ans divorcé depuis 1989 ais je droit à la reversio

Par **patricia**, le 12/03/2011 à 17:01

Bonjour,
je suis divorcé depuis le 12/12/1989, ni mon ex mari ni moi même ne nous sommes remariés , nous sommes resté mariés 19 ans, ais je droit à la reversion de mon ex mari
merci

Par **mimi493**, le 12/03/2011 à 17:04

Tout dépend de vos revenus, de votre age, en supposant évidemment, que votre ex-mari est mortt.

Par **patricia**, le 12/03/2011 à 17:06

merci